

Infos Froidure

— Le journal de la Fédération Abbé Froidure —



DE LA HONTE À LA DIGNITÉ ... LE COMBAT DU PIVOT

Voici 40 ans, Henri, vite rejoint par des amis bénévoles, s'installait sur un trottoir dans le quartier du Bas-Etterbeek avec ses seuls outils: des livres pour enfants, et une grande écoute à l'attention des plus démunis vivant dans des situations d'extrême pauvreté, victimes de la mauvaise réputation. Par le contact avec les enfants, curieux par nature et surpris de voir ce Monsieur avec ses livres, Henri créait un premier lien avec leurs familles. Le Pivot était né.

Depuis 40 ans, en découvrant ensemble ce qui reste de forces et de volonté "à s'en sortir" après que la misère semble avoir tout détruit, les familles et les animateurs du

Pivot tentent de mettre sur pied des projets visant la promotion de chaque personne, de chaque famille, chacun s'inscrivant dans le milieu de vie qu'est le quartier.

Et ces 40 ans de projets autour desquels des familles se réunissent pour se remettre debout ont été très dignement fêtés ces trois derniers jours de mai 2011.

►► suite page 2

EDITO

Chers Amis,

Les journaux nous apportent trop rarement de « bonnes nouvelles », car comme le résume si bien le dicton anglo-saxon « Only bad news, is good news » ! Le train qui arrive à l'heure n'intéresse personne, par contre celui qui a déraillé fait la « Une » des journaux. Ceci est bien évidemment compréhensible, mais j'ai trouvé récemment dans mon journal une « Bonne Nouvelle » qui mériterait elle aussi de faire la « Une » des journaux. Le témoignage émouvant d'un magistrat, dont vous lirez un extrait dans ce numéro (cf. Manu, une magnifique leçon de vie) mérite en effet toute notre attention et notre admiration.

Cet article nous touche profondément, car il décrit une situation que les responsables de nos maisons d'accueil connaissent bien et dont on ne parle quasi jamais. La problématique de l'enfance déshéritée est énorme et la responsabilité des magistrats, des éducateurs, des services d'aide à la jeunesse, des maisons d'accueil et des familles d'accueil est énorme. Y a-t-il un plus beau métier que d'éduquer des enfants ? Le défi est d'autant plus grand quand il s'agit d'enfants déshérités.

Le témoignage que nous vous donnons dans ce numéro est un hommage à tous ceux et celles qui tous les jours s'efforcent de donner aux enfants qui leur sont confiés, le meilleur d'eux même.

Je tiens également à rappeler que tout ceci ne serait pas possible sans votre soutien financier, soyez en remerciés une fois encore.

Baron Paul van der Straten Waillet
Président

Nous vous remercions pour votre aide

BE 33 210-0398955-46

FAF ASBL LES PETITS SAPINS

ATTENTION !
Dès 2011, les dons
sont déductibles
fiscalement
à partir de € 40.

►► suite de page 1



UNE EXPOSITION

L'Hôtel communal d'Etterbeek a été mis à disposition du Pivot pour cet anniversaire et les familles qui se réunissent au Pivot ont ainsi pu exposer avec brio que cette mauvaise réputation était tout le contraire de ce dont elles étaient capables malgré leurs conditions de vie particulièrement difficiles. Quand le visiteur entrait dans l'Hôtel communal, c'est une personne du Pivot qui l'accueillait pour l'orienter vers les différents espaces de l'exposition.

Une ligne du temps, illustrée par de très nombreuses photos, retraçait l'histoire du Pivot et des actions menées ensemble pour lutter contre la pauvreté.

- L'espace Camps a permis aux très nombreux enfants et parents de revoir les photos de ces moments privilégiés qu'ils ont vécus avec les animateurs et les animatrices du Pivot des enfants.
- L'espace Fêtes et Quartiers rappelait que le Pivot ne vit pas en vase clos.
- L'espace Vidéo a permis de revivre les activités, les camps, les fêtes passées ensemble.
- L'espace De la Parole à l'Écrit rappelait l'importance de mettre des mots sur son histoire et oser les écrire pour les partager.
- L'espace du journal Debout expliquait le travail des journalistes du Pivot qui ainsi ont pu montrer les compétences qu'ils ont acquises au Pivot

UN COLLOQUE

Outre cette remarquable exposition, le Pivot avait organisé un important colloque dont le thème était "Ensemble, lutter contre la pauvreté".

Dans la prestigieuse salle des mariages de l'Hôtel communal d'Etterbeek, ce colloque a réuni plus de 120 participants de tous les milieux concernés, et a été animé par d'éminents spécialistes en la matière.

Après l'ouverture du colloque par M. Vincent de Wolf, bourgmestre d'Etterbeek, les débats ont été animés par Luc Colinet avec la participation de Dominique Knott du Courant d'Air, de Luc Lefèbre de LST Namur, de Serge Lahaye de la Tramontane, de Françoise De Boe, coordinatrice du service de lutte contre la pauvreté au centre pour l'égalité des chances, de Bernard De Vos, délégué général aux Droits de l'Enfant, et de Charles Burquel de la Gerbe et du Méridien. Mireille, Chrystelle et Fernand ont quant à eux remarquablement parlé au nom des familles qui se rassemblent au Pivot et qui ont mis des mots sur cette lutte contre la pauvreté ensemble, et ce que cela veut dire pour eux.

"Au Pivot, j'ai rencontré d'autres personnes qui avaient les mêmes difficultés que moi."





Seul, j'avais la honte, à plusieurs, je suis fier, de moi-même, de ma famille, des autres au Pivot" dira Fernand.

"Nous voulons montrer que nous sommes capables d'être utiles, se mettre ensemble, se remettre debout et élever nos enfants. Nous voulons partir du positif et laisser derrière nous les étiquettes de mauvaise réputation" dira Chrystelle.

"Quand on a la honte, on reste chez soi et on s'enferme. Avec les projets du Pivoït, on relève la tête, nous sommes fiers de nos réussites. Quand on est fier, on s'ouvre aux autres, on veut partager l'expérience" dira Mireille.

Une prise de parole devant un public aussi nombreux et aussi prestigieux, il faut oser ! Leur parole rejoint celle de dizaines de familles qui se rassemblent au Pivoït et bravo à eux qui ont réussi ce défi !

UN CONCERT

Après le verre de l'amitié offert par la Commune d'Etterbeek, Anne de Schrevel, Sabine Lawalrée, Michel Kinnaert et Yves Durant ont offert en soirée un magnifique concert à deux pianos et huit mains.

André Simon



Manu, une magnifique leçon de vie.

Nous vous livrons ci-après quelques extraits d'un article paru dans la Libre Belgique du 5 août 2011 p.8 et 9. Eric Janssens, Premier substitut du procureur du Roi de Nivelles nous y expose sa magnifique expérience de magistrat, dans le cadre d'une famille d'accueil.

« Manu (prénom d'emprunt) à dû être confié à des tiers peu après sa naissance. Son père est inconnu et sa maman à les pires difficultés à se prendre en main car elle est atteinte de débilité légère. Elle peut à peine assurer son propre quotidien. Enfant particulièrement défavorisé à l'entame de sa vie, le petit Manu a non seulement hérité du léger handicap mental de sa maman mais est également handicapé physiquement et ne pourra jamais vivre de manière autonome.

Face à ce bambin tout à fait dépendant, une famille d'accueil s'est proposée. Elle s'en occupe avec une telle générosité que l'émotion envahit tout le tribunal de la jeunesse à chaque passage à l'audience publique...

- Le courage des personnes qui accueillent Manu, leur détermination et leur incommensurable générosité représente une telle force positive que cela décuple, à chaque fois, ma motivation et mon enthousiasme dans l'exercice de ma profession. Ces gens donnent confiance en l'espèce humaine...
- Dans notre société qui n'accorde pas aux enfants la place à laquelle ils ont droit, il y a donc des personnes qui très humblement et l'air de rien, sont capables d'offrir à un enfant fragilisé la meilleure des attentions.

Le plus remarquable, c'est que cet accueil de Manu les a amenés à s'occuper également de sa maman, en lui accordant, à elle aussi, une place importante dans leur vie de famille. Ces personnes ont parfaitement compris qu'accueillir un enfant, c'est aussi accepter ses proches et toute son histoire... Manu se sent aimé à tous égards et il se développe de manière extraordinaire. Au fil des ans, je constate que cet enfant avec d'énormes difficultés au départ et replié sur lui même, s'est ouvert aux autres et affiche une énorme joie de vivre. Ses réalisations personnelles surpassent toutes les attentes et même tous les espoirs.

Mais cette magnifique leçon de vie que je reçois chaque année comme un cadeau, se terminera bientôt. Manu est aujourd'hui un grand adolescent et, comme pour tous les enfants l'aide décidée par le tribunal prendra fin à ses 18 ans. Son avenir est assuré par ses parents d'accueil et les liens avec sa maman se poursuivront... »

PvdSW

LE PLACEMENT FAMILIAL.

Le placement familial constitue un mode de prise en charge fréquent pour les enfants et les jeunes dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse.

Son fonctionnement mérite d'être mieux connu, car la famille d'accueil peut être une solution pour mettre un enfant à l'abri.

Il y a en Belgique des milliers d'enfants confiés à des milliers de familles d'accueil, soit par décision de justice, soit par l'intermédiaire du Service d'Aide à la Jeunesse et ceci en accord avec les parents qui se trouvent dans une situation familiale complexe.

Lorsqu'un jeune ne reçoit pas de réponse à ses besoins, il arrive qu'une séparation d'avec ses parents doive être mise en œuvre. Le recours à une famille d'accueil est alors une des solutions possibles, faisant suite généralement à un passage en pouponnière ou en maison d'enfants.

Le placement familial constitue donc à la fois un outil de distanciation et de maintien du lien avec ses parents. Cette solution offre donc au jeune :

- une protection contre les carences de son milieu d'origine
- des relations chaleureuses, des soins appropriés, une scolarité et un vie sociale dans sa famille d'accueil.
- le traitement de ses relations souvent difficiles avec ses parents dans le but d'une éventuelle réinsertion familiale ou tout au moins pour conserver un lien avec celle-ci.

La durée du placement peut varier de quelques mois à plusieurs années et l'âge des jeunes varie de 0 à 18 ans.

Qui peut être Famille d'Accueil ? On rencontre deux types de situations :

- soit une famille s'est proposée à accueillir un jeune auprès d'un service de placement familial et a été sélectionnée par celui-ci. Ce sont des « familles comme tout le monde », bénévoles et n'ayant aucune formation particulière dans la problématique des jeunes en difficulté.
- Soit une famille a été amenée par les circonstances à accueillir un jeune qu'elle connaissait. (Par exemple : grands parents, oncles, tantes, etc.). Le service intervient alors que l'accueil a déjà été réalisé, c'est une « reprise de guidance. »

Toute mesure d'aide accordée dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse est toujours limitée à un an. Au terme de chaque période, l'autorité mandante organise une évaluation afin de constater l'évolution de la prise en charge et d'en fixer les objectifs ultérieurs.

Ce qu'il y a de particulier pour une famille d'accueil c'est que les liens avec la famille d'origine seront toujours conservés. Chaque cas étant particulier il faut trouver là un juste équilibre, tant pour le jeune, que pour la famille d'accueil et pour la famille

d'origine. Le jeune comprendra que les adultes veillent à le protéger des conflits liés à sa double appartenance familiale et que ce sont eux qui prendront les décisions utiles pour lui.

Nous voudrions ici rendre hommage au travail des Maisons d'Accueil, ainsi qu'aux très nombreuses familles d'accueil, qui acceptent de prendre en charge l'éducation d'un, même parfois de plusieurs jeunes. C'est un geste généreux et solidaire qui mérite une réelle reconnaissance.

Au nom de tous les enfants accueillis nous vous disons, Merci !

PvdSW

INFOS FROIDURE

Président

Baron Paul van der Straten Waillet

Administrateur délégué

Jacques Sonnevile

Rédactrice

Laure d'Oultremont

Traducteurs

Bert Weekers & Rik Verboven

Mise en page

Bidule.be

Rédaction

Administration

Publicité

Av. Parmentier 19 bte 4

1150 Bruxelles

T + 32 (0)2 771 08 10

F + 32 (0)2 771 22 02

E-mail: froidure@skynet.be

Internet: www.froidure.be

BE 33 210-0398955-46

FAF ASBL LES PETITS SAPINS

Ce numéro vous est offert gracieusement.

Nous comptons sur votre générosité pour soutenir notre action.

Exonération fiscale pour les dons à partir de 40 €.

Par notre adhésion à l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds, nous vous assurons la transparence de nos comptes et l'accès à l'information.

